



La Région interroge les habitants de Nouvelle-Aquitaine sur leurs pratiques en matière de réduction des déchets

vendredi 20 avril 2018, par [lpe](#)

La loi NOTRe a transféré la responsabilité de l'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) aux Régions. Cette procédure de planification a pour but de définir une stratégie territoriale cohérente, qui réponde aux objectifs et priorités fixés au niveau national et qui accompagne dans ce cadre les actions des différents acteurs locaux en charge de la prévention, la collecte, la valorisation et le traitement des déchets.

La Région Nouvelle-Aquitaine souhaite se saisir de cette opportunité pour définir une véritable stratégie territoriale, qui pose des ambitions et des orientations porteuses d'une dynamique en faveur de la transition écologique par l'économie circulaire.

L'élaboration du plan de Nouvelle-Aquitaine est conduite depuis début 2017 en associant les acteurs du territoire, institutionnels, économiques et associatifs. La Région souhaite également associer les citoyens sur la démarche d'élaboration, à travers un questionnaire. Il permettra aux habitants de Nouvelle-Aquitaine de donner leur avis sur les sujets de prévention et de gestion des déchets, autour de 5 grandes thématiques liées au plan :

- les emballages plastiques,
- les biodéchets,
- les déchets verts,
- les déchets d'équipements électriques et électroniques,
- la tarification incitative.

L'enquête est en ligne jusqu'au 24 mai 2018 à l'adresse suivante : [cliquez ici](#)